



Objet : **Compte rendu de la CLDR de Waremme**

Date	26/02/2008
-------------	-------------------

Documents annexés	Agenda et liste des inscriptions aux groupes de travail thématiques
--------------------------	---

Copie à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier.
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry.
- l'Administration communale de Waremme, Collège communal.
- la FRW – Bureau Hesbaye
- les participants

Participants :

- **Pour la C.L.D.R.** : MIGNOLET Vincent, BENAETS Michel, BODSON Frédéric, CORIN Didier, CORNET Denis, DAVID Véronique, DODEUR Vincent, DUBOIS Raphaël, Fattah, EL HANI, ERNEST Georges, GILLES André, GODECHAL Pierre, HOCQ Claude, HUARD Danielle, HUMBLET Léon, JACQUES Monique, LEEMANS Joseph, LEMPEREUR Georges, LENOIR Laurent, LHOEST Marie-Henriette, LIBOTTE Joëlle, MATIVA Pierre, MAZY Carine, ONKELINX Dominique, PIER Francis, PIRONNET José, RICHARD Henri, ROBERT Auguste, ROUHART Guy, VAELEN Eddy, VAN DER LINDEN Albert, VAN MECHELEN Philippe, WOTERS Yves.
- **Pour la DGA – DER** : RAHIER Françoise
- **Pour la FRW** : LEGRAND Vincent
- **Pour la Commune** : LEDUC Fabienne, CESAR Roxane
- **Pour l'auteur de PCDR** : MARIAGE Alain

Excusés :

- PETRY Jean-Louis, BERNAERDT René, BATAILLE Thierry, BIATOUR Isabelle, LEJEUNE Marielle, LOURTIE Chantal, Denis MOTTARD, ONKELINX Louis

Démissions :

- Eddy ETIENNE, André HOUGARDY

Ordre du jour :

1. Accueil par l'Echevin, Mr Vincent Mignolet

Le périmètre de l'ODR a reçu l'approbation du Ministre. Le centre ville est exclu mais il sera consulté dans le cadre de l'opération.

2. Approbation du PV du 29 janvier 2008

La transmission des PV n'a pas posé de problème. A l'avenir, les comptes-rendus de réunions et les documents de travail seront transmis par courriel aux membres qui disposent d'une adresse mail et seront également disponibles sur le site internet de la Ville. Seules les convocations et autres documents officiels seront envoyés systématiquement par courrier postal. Les membres qui ne disposent pas d'adresse mail ou qui en font la demande recevront l'ensemble des documents par voie postale.

3. Réaction au diagnostic présenté par Monsieur Alain Mariage

Vincent Legrand demande si les membres ont des remarques ou des thèmes à ajouter par rapport au diagnostic présenté par Alain Mariage à la précédente réunion. Le contenu de sa présentation a été distribué à chacun.

4. Distribution des cahiers thématiques pour la préparation des GT

L'auteur de projet a réalisé des cahiers présentant le contenu du diagnostic de manière plus détaillée. Ces cahiers serviront de support aux différents groupes de travail thématiques.

5. Répartition dans les différents groupes de travail

Pour chaque groupe de travail, on invitera une série de personnes ressources qui permettront d'alimenter le débat.

1^{er} GT : « une place pour tous »

2^e GT : « Economie – emploi- agriculture »

3^e GT : « Patrimoine naturel »

4^e GT : « Convivialité »

5^e GT : « Mobilité »

6^e GT : « Aménagement du Territoire »

Les membres ont été sélectionnés sur base des priorités 1 et 2 qu'ils avaient transmis.

La liste des participants sera publiée sur le site de la Ville. Les membres demandent à la recevoir par courrier.

6. Présentation du calendrier des réunions

Vincent Legrand indique qu'en plus des réunions en soirée, on peut envisager des visites sur terrain si cela s'avère nécessaire pour certaines thématiques.

Si des personnes ont des problèmes de calendrier, elles peuvent le signaler.

Vincent Legrand rappelle les principes des réunions :

1^{ère} réunion : on définit des **défis**

2^e réunion : on fixe **objectifs**

3^e réunion : on imagine des **projets**

Chaque groupe de travail doit aboutir à une stratégie

7. Divers

Vincent Legrand rappelle que toute idée concernant un défi, un projet, ou d'autres remarques, peut être adressée au Service de l'Urbanisme (Fabienne LEDUC ou Roxane CESAR) ou à la Fondation rurale de Wallonie (Vincent LEGRAND) ou à l'auteur de projet (Alain MARIAGE) tout au cours de l'opération.

Les membres de la CLDR sont des représentants dans leur village.

Tout le monde reçoit l'ensemble des cahiers thématiques et des comptes-rendus de réunion. Tout le monde a le droit d'intervenir et de s'exprimer sur les réflexions des groupes de travail. On veut donner place au débat.

Mr Van den Linden demande à être inscrit au GT « mobilité » pour représenter Lantremange.

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter Monsieur Vincent Legrand de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 081/420 496 ou par courriel : v.legrand@frw.be